

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-574 DU 30 NOVEMBRE 1999

Chargeant Monsieur Félix Essou DANSOU
Ministre des Mines, de l'Energie et de
L'Hydraulique de l'intérim de Madame
Marina D'ALMEIDA MASSOUGBODJI,
Ministre de la Santé Publique pour compter du
29 novembre 1999.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du 1^{er} Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 29 novembre 1999, Monsieur Félix Essou DANSOU, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence de Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI.

Article 2 .- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 30 novembre 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MECCAG-PDPE -
MMEH 4 - SGG 4 - MSP 6 - AUTRES MINISTERES 16 -
DEPARTEMENTS 6 - JO. 1.-